

# PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CEZAY DU 19 DÉCEMBRE 2024

Le dix-neuf décembre deux mille vingt-quatre à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mme GIRY Marie-Thérèse, Maire.

Madame le Maire certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite le 14 décembre 2024, dans les formes et délais prescrits par la loi ;
- les délibérations ont été affichées, par extrait, le lendemain.

**PRÉSENTS** : Marie-Thérèse GIRY, Sergio FERNANDES-RIOS, Aurélie THOMAS, Cédric SOUCHON, Jonathan JACQUET, Hubert COUDOUR

**POUVOIRS** : Carole PALLANCHE représentée par Marie-Thérèse GIRY, Delphine JACQUET représentée par Jonathan JACQUET

**ABSENTS** : Mireille BROTTES, Clément VERNIN, Ophélie BERNARD

**SECRÉTAIRE** : Jonathan JACQUET

## Approbation du procès-verbal du 13 décembre 2024 :

Madame le Maire demande à l'assemblée si des observations sont à formuler sur le procès-verbal de la séance précédente. Monsieur Sergio FERNANDES-RIOS fait remarquer que, concernant la question diverse de la salle des fêtes, le mot « décidé » n'est pas approprié car la commission « salle des fêtes » n'a pas donné son avis. La commission sera donc réunie, mais la décision finale sera prise par le Conseil Municipal.

Le procès-verbal du 13 décembre 2024 est adopté à l'unanimité des membres présents.

## Achat de la camionnette :

Monsieur Sergio FERNANDES-RIOS a présenté au conseil municipal la notice que lui avait remis le garage SJM Distribution concernant une camionnette CASALINI électrique.

Sur cette notice était noté un tarif de 20 055 € HT.

Chaque membre présent a exprimé son avis concernant les avantages et les inconvénients d'un véhicule électrique pour notre commune.

Cependant, étant donné qu'aucun vote à main levée n'a été fait, cet investissement sera donc voté lors d'un prochain Conseil Municipal, lorsque tous les devis nous seront parvenus.

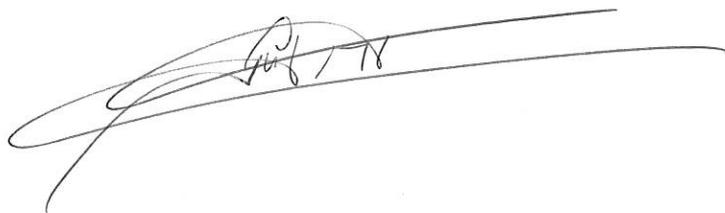
**Fonds de soutien de Loire Forez agglomération :**

La demande dépendant de l'acceptation du devis de la camionnette, celle-ci sera également à l'ordre du jour d'une prochaine séance.

La séance est clôturée par Madame le Maire à 21h15.

Le Maire, Marie-Thérèse GIRY

Le Secrétaire, Jonathan JACQUET

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. Th. GIRY', written over a horizontal line.A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Jonathan JACQUET', written over a horizontal line.